

Anticiper la transmission de sa ferme

OBJECTIFS

Clarifier son projet de transmission par un travail de réflexion collective sur ses motivations, ses craintes et ses attentes et de construire un plan d'action pour réussir son projet par l'acquisition de connaissances techniques, administratives, économi

CONTENU

- MARDI 22 AVRIL
 - Mettre à plat tous ses questionnements, prendre du recul en revisitant son installation pour faire ressortir les points de difficultés et les points facilitant une transmission à partir de son vécu.
 - Appréhender tout le chemin et les différentes étapes d'un projet de transmission
 - Clarifier ses critères d'une cession réussie et être capable de définir son projet de transmission
 - Cet été
 - Remplir le « diagnostic Transmissibilité » adapté du diagnostic Agriculture Paysanne. (Au-delà des résultats, ce diagnostic est avant tout un support de réflexion introduisant des éléments qui seront travaillés dans la formation.)
 - Projet retraite : se renseigner auprès de la MSA pour avoir un relevé de carrière et une évaluation du montant de sa retraite, réfléchir à l'estimation de ses besoins à la retraite.
- CET AUTOMNE
- Jour 2
- Restitution et analyse collective des « diagnostics Transmissibilité », point sur la situation de chacun.
 - Construire son projet retraite : définir son projet de retraite, évaluer les besoins pour vivre, estimer ses ressources, et imaginer les compléments.
- Jour 3
- Évaluer la valeur économique de sa ferme : les différentes façons d'évaluer la valeur de sa ferme à travers des cas concrets, le compromis entre ses objectifs de vente et les moyens du repreneur.
 - Connaître et s'appropriier les différentes modalités juridiques, les aspects fiscaux et réglementaires d'une transmission, et l'illustrer à travers le témoignage d'un cédant.
- Jour 4
- Lever toutes les craintes et les freins identifiés en proposant collectivement des leviers possibles
 - Présenter son projet de transmission et construire son plan d'actions
 - Identifier les outils, les aides et les ressources à mobiliser pour le mettre en œuvre et se fixer des objectifs.

MERCI DE VOUS INSCRIRE (PAR MAIL)
avant le vendredi 18 avril

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
22/04/2014	Maison des associations 15100 Cantal	Dominique Lataste, cabinet Autrement Dit

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Cant'ADEAR

DURÉE : 4 jour(s)

DATE LIMITE : 17/04/2014

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Hélène Gaudon
cantadear@orange.fr
Cant'ADEAR
7 place de la Paix
15000 AURILLAC

15000
AURILLAC
Tel. 09 61 27 39 06
Fax. 04 71 43 30 50

NOTE : Apporter un casse-croûte à partager

FINANCEURS

VIVEA

Datar

Conseil régional Auvergne